

Vallorbe, 1896 : carte de la naissance d'une société électrique

Autor(en): **Leresche, Simon**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **124 (2016)**

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-954856>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Simon Leresche

VALLORBE, 1896 : CADRE DE LA NAISSANCE D'UNE SOCIÉTÉ ÉLECTRIQUE

Vallorbe, 1896. Le cadre de notre recherche se limite au cœur de ce qu'on appellera par la suite la Belle Époque. Dans le Jura Nord-vaudois, et plus particulièrement sur le cours de l'Orbe, les années 1870 à 1913 sont synonymes d'un fort développement économique. Dans une région située aux portes du col de Jougne et qui connaît un important trafic de marchandises et de voyageurs depuis l'Antiquité, le train fait son apparition à Vallorbe en 1870. Il assure alors la liaison entre la « Cité du fer » et Daillens, puis Lausanne. En 1875, la gare de Vallorbe est reliée à la France, via Jougne et Pontarlier. Dès 1870, le village voisin de Ballaigues, connaît un fort développement touristique qui atteint son apogée au début du XX^e siècle¹. L'industrie suit ce mouvement d'expansion. Dès 1870, les usines à chaux des Grands-Crêts exploitent le calcaire des monts vallorbiens². L'entreprise Maillefer – qui fabrique des instruments dentaires – voit le jour en 1889 à Ballaigues³. Quant aux Usines métallurgiques de Vallorbe, elles naissent en 1899⁴. Ce développement économique s'accompagne d'avancées techniques importantes, notamment à Ballaigues, où le tourisme pousse la Commune à investir dans ses infrastructures: le télégraphe en 1874, l'eau courante en 1895, puis le téléphone et l'électricité dès 1897⁵.

Depuis les années 1860, les recherches autour de la compréhension et de l'utilisation du courant électrique ne cessent de progresser. Ainsi, Lausanne installe ses premiers lampadaires électriques en 1882⁶. Il faut toutefois encore attendre une quinzaine

1 Voir Simon Leresche, *L'épopée touristique de Ballaigues 1870-1954*, Sainte-Croix: Mon Village, 2013, pp. 29-31. Pour le compte rendu de l'ouvrage, voir *RHV*, 123, 2015, pp. 270-272.

2 Gérard Vuadens, *Les mines des Grands-Crêts, Document historique et géologique*, Vallorbe: Musée du fer et du chemin de fer, 1995, p. 1.

3 « Company », in *Dentsplay Maillefer*. En ligne: [www.dentsplymaillefer.com/company], consulté le 22 septembre 2015.

4 Voir Paul-Louis Pelet, *Les Usines Métallurgiques de Vallorbe 1899-1974, tradition et technique de pointe*, Vallorbe: UMV, 1974.

5 Simon Leresche, *L'épopée touristique...*, *op. cit.*, pp. 72-81.

6 Monique Savoy, *Lumières sur la ville, introduction et promotion de l'électricité en Suisse: l'éclairage lausannois, 1881-1921*, Lausanne: Université de Lausanne – Histoire et société contemporaines, 1987, pp. 6-7.

d'années pour que cette énergie se développe dans la vallée de l'Orbe. C'est en 1895 que se construit, à quelques centaines de mètres en dessous de Ballaigues, la station de pompage de L'Île. Elle permet non seulement d'alimenter le village en eau courante, mais fait également germer l'idée d'une production électrique communale: la Municipalité passe commande d'une installation hydroélectrique qui transforme la force hydraulique de la station pour alimenter le village en électricité⁷. Deux ans plus tard, Ballaigues dispose d'un réseau électrique alimentant l'éclairage public et les particuliers. L'élan est donné: parallèlement à ce projet, la Société Glardon & C^{ie}, exploitante de la carrière des Grands-Crêts à Vallorbe, travaille dès 1894 sur un projet d'installations électriques à Vallorbe pour alimenter en énergie son usine de chaux hydrauliques⁸.

On le constate, la seconde moitié des années 1890 est marquée par l'arrivée de l'électricité dans l'ouest de la vallée de l'Orbe. Comme souvent, c'est l'industrie qui est à l'origine des premières installations électriques. À Vallorbe, la Société Glardon & C^{ie} fait figure de précurseur en ce domaine. Afin de faciliter l'obtention de fonds et de mieux séparer ses activités, l'entreprise va fonder en 1896 la Société électrique du Châtelard, qui exploitera dès 1897 une usine électrique sous le viaduc du Day et le réseau qui en dépend⁹.

Mais qu'est-ce qui se cache derrière cette orientation nouvelle? Dans quel contexte s'ancre la création d'une société électrique dans une bourgade comme Vallorbe? Quelles sont les conditions nécessaires à l'implantation d'une telle activité industrielle et pour combler quels besoins? Et surtout comment une société électrique se met-elle en place à la fin du XIX^e siècle? Cette contribution a pour but de retracer les débuts de la Société électrique du Châtelard, mettant en évidence les acteurs et les enjeux qui en sont à l'origine.

DU CALCAIRE À L'HYDROÉLECTRICITÉ

Le passé industriel de Vallorbe est ancien et profondément lié à l'Orbe, la rivière qui traverse le vallon. Ainsi, on travaille le fer depuis plus de six siècles à Vallorbe. Dès la fin du XIII^e siècle, une ferrière et une scie hydraulique s'implantent non loin du village, sur le site de La Dernier, actuellement occupé par une usine hydroélectrique. Par la suite, que ce soit au Vivier (dès 1488), aux Forges de La Ville (dès 1495), au Châtelard (dès

⁷ Simon Leresche, *L'épopée touristique...*, op. cit., pp. 72-81.

⁸ Archives VO Énergies, *Vallorbe, Historique de la société électrique du Châtelard*, manuscrit d'Alfred Glardon, 4 juillet 1918, p. 2.

⁹ Archives VO Énergies, *25 février 1896-4 octobre 1921*, Procès-verbaux des Séances du Conseil d'Administration de la Société électrique du Châtelard près Vallorbe, manuscrit, 25 février 1896.



Usine électrique du Châtelard-près-Vallorbe, avant 1923.

1521), aux Eterpaz (dès 1675) à Cugillon (dès 1681) ou au Moutier (dès 1689), toutes les principales usines vallorbières sont au fil de l'eau et utilisent la force hydraulique, et ce jusqu'à la fin du XIX^e siècle¹⁰. Cette longue tradition industrielle de l'utilisation de l'énergie hydraulique va être bousculée par la Société Glardon & C^{ie}, exploitante des mines de calcaire des Grands-Crêts.

Dès le milieu du XIX^e siècle, le site vallorbier des Grands-Crêts attire les convoitises. Il est en effet situé sur les flancs des montagnes jurassiennes, au sud de Vallorbe et renferme un calcaire particulièrement adapté à la fabrication de chaux hydrauliques. Le 24 octobre 1857, c'est Louis Gauthey, originaire de Sainte-Croix, qui, le premier, manifeste son intérêt pour ce site en faisant une demande de concession à la Commune de Vallorbe pour l'exploitation de gisements de calcaire. Le projet aboutit à l'installation d'une première exploitation à proximité des actuelles grottes de Vallorbe¹¹. Dix ans plus tard, la société Dalstein & C^{ie} reprend l'affaire et construit des fours à chaux sur le site des Grands-Crêts, grâce à la concession obtenue en 1870 par Jean Dalstein. L'usine est ensuite acquise par la Société Glardon & C^{ie} à une date inconnue¹².

¹⁰ *Vallorbe*, Vallorbe: commune de Vallorbe, 1989, p. 37.

¹¹ *Gazette de Lausanne*, 4 mai 1879, p. 3

¹² Gérard Vuadens, *Les mines des Grands-Crêts...*, *op. cit.*, p. 1.

Au long de la Belle Époque, l'entreprise connaît un fort développement : sa production passe de 21 000 sacs de chaux en 1878 à plus de 270 000 en 1907 ; elle occupe alors quelque septante employés. Ainsi, on constate qu'en moins de trente ans l'usine des Grands-Crêts décuple sa production. En 1904, elle fournit la chaux hydraulique à divers projets d'envergure tels que le tunnel du Simplon, la double voie ferrée Daillens-Vallorbe et le pont Chauderon de Lausanne¹³. Des travaux de modernisation et le rattachement de l'usine à la ligne ferroviaire du Pont-Vallorbe (en 1888) sont à l'origine de cette croissance rapide, mais ce n'est pas tout. En 1893, soucieuse de maintenir une croissance régulière pour son usine des Grands-Crêts, la société achète le terrain avoisinant l'usine à la Commune¹⁴. L'année suivante, elle acquiert une concession d'eau afin de bénéficier d'une nouvelle source d'énergie. Cette acquisition marque le premier pas vers la création d'une usine électrique à Vallorbe. C'est en effet au Châtelard, sur le site de cette concession, que naîtra la future usine, en 1896¹⁵.

Les usines des Grands-Crêts, situées idéalement du point de vue de la matière première, sont cependant d'un accès difficile, du moins jusqu'en 1888 et le raccordement ferroviaire du site – et manquent cruellement de ressources énergétiques. Elles sont alors les seules usines vallorbières à utiliser la machine à vapeur, le reste de l'industrie profitant de la force bon marché de l'Orbe. Entre 1894 et 1896, en plein développement, mais en manque de force motrice, la Société Glardon & C^{ie} réfléchit donc à un moyen de profiter de sa nouvelle concession d'eau pour faire fonctionner ses usines¹⁶...

Le premier projet imaginé par la société est de créer une retenue d'eau en aval du canal d'échappement de l'usine des Eterpaz et de creuser un canal de dérivation longeant la rive droite de l'Orbe, menant ensuite par un tunnel à la chambre de charge d'une usine électrique construite au Châtelard, 700 m plus bas. L'électricité serait ensuite transportée jusqu'à une nouvelle usine de fabrication de liants hydrauliques, construite au Day, sur le plateau surplombant l'usine électrique. Il faudrait alors relier cette usine du Day à la ligne ferroviaire afin d'y acheminer le calcaire depuis les Grands-Crêts. Mais le transport est compliqué et la Compagnie du Jura-Simplon refuse un nouveau raccordement industriel sur une voie internationale, décision qui met fin au projet d'une usine au Day¹⁷.

La Société Glardon & C^{ie} n'abandonne pas. En 1895, elle fait appel à l'ingénieur lausannois Adrien Palaz. Proche d'Albert Matthey, un collaborateur de la société, Palaz est un spécialiste du courant haute tension. Sous son impulsion, un nouveau projet, plus

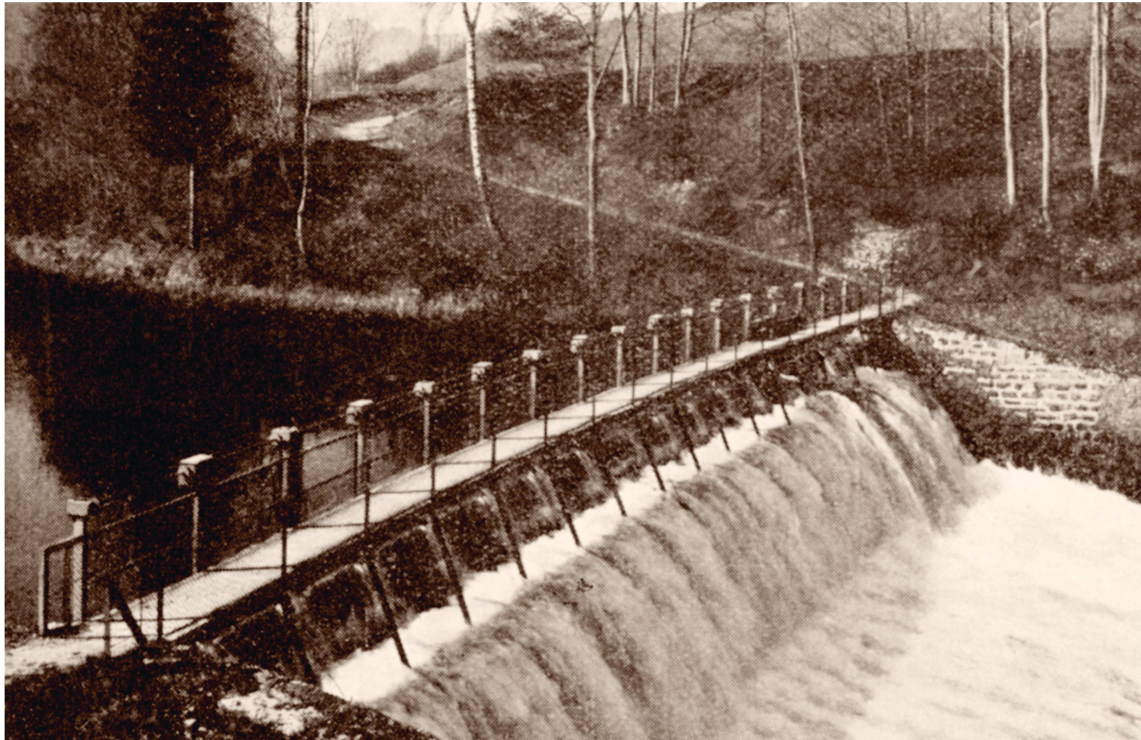
¹³ *Idem.*

¹⁴ *Idem.*

¹⁵ Archives VO Énergies, *Historique de la société...*, *op. cit.*, p. 1.

¹⁶ *Idem.*

¹⁷ *Ibid.*, p. 2.



Premier barrage en maçonnerie sur l'Orbe au Châtelard, construit en 1896.

ambitieux, voit le jour. Au lieu de voir l'éloignement de l'usine des Grands-Crêts comme un obstacle, l'ingénieur lausannois en fait un atout et propose d'alimenter en électricité non seulement l'usine des Grands-Crêts, mais aussi le village de Vallorbe, situé entre Le Châtelard et les Grands-Crêts, et, par la suite, celui de Vaulion, proche des carrières¹⁸. En impliquant les communes, la société bénéficierait d'un soutien plus marqué, mais également d'une manne financière importante, rendant le projet rapidement rentable. Pour la Société Glardon & C^{ie}, la difficulté ne consiste plus qu'à attirer les investisseurs et à obtenir le soutien des communes.

UN AMBITIEUX PROJET

On le comprend, la naissance d'une société électrique n'est pas chose aisée dans le Jura Nord-vaudois de la fin du XIX^e siècle. Il faut en effet se battre contre la concurrence de l'énergie hydraulique, mais il faut également convaincre la population et les investisseurs du progrès que représente cette technologie nouvelle. Sur les conseils de Palaz et afin de mettre toutes les chances de son côté, la Société Glardon & C^{ie} décide de séparer ses activités. Elle continue d'exploiter les mines des Grands-Crêts, alors que la future Société électrique du Châtelard près Vallorbe est destinée à exploiter l'usine électrique

¹⁸ *Ibid.*, pp. 3-4.

et fournir du courant à bas prix aux usines des Grands-Crêts, en échange de la concession d'eau du Châtelard. En séparant les deux entités, Palaz espère favoriser l'obtention de capitaux.

Pour mener à bien la réalisation des travaux et gérer le projet dans son ensemble, un conseil d'administration est constitué en 1896. Auguste Reverchon, ingénieur vallorbiens, en est le président, Émile Magnenat officie en tant que vice-président, Alfred Glardon, jusqu'alors directeur de Glardon & C^{ie}, est nommé en tant que secrétaire, Samuel Jaquet, syndic de Vallorbe de 1914 à 1917, en est également membre. Ce conseil d'administration est complété par Adrien Palaz¹⁹. Âgé alors de 35 ans, le Lausannois est en effet la tête pensante d'un projet qui dépasse de beaucoup les compétences techniques de ses initiateurs. Homme polyvalent, il est également chargé de la difficile mission de convaincre les investisseurs.

La première séance de ce conseil d'administration a lieu le 25 février 1896, on y discute notamment des tarifs à appliquer pour l'éclairage électrique et on y rédige une lettre pour Jules Jaillet, notaire, demandant la rétrocession des terrains et de la concession d'eau de la Société Glardon & C^{ie} à la Société électrique du Châtelard près Vallorbe. On y décide également d'ouvrir à Vallorbe un bureau et un magasin fournissant des moteurs électriques et de la lustrerie²⁰.

Afin de mener à bien le projet, Palaz se met en quête d'investisseurs. Il se heurte au refus des banques, rebutées par le « manque de fiabilité » du courant haute-tension et par le caractère « local »²¹ du projet. La Commune de Vallorbe renonce elle aussi à prendre des actions dans cette entreprise jugée trop risquée²², chose étonnante lorsqu'on sait que la localité n'est pas reliée au gaz et qu'elle ne possède alors pas d'éclairage public alimenté par ce moyen fort prisé²³. Face à ce peu d'enthousiasme, la Société électrique du Châtelard se résout à faire campagne et publie en 1895 une brochure vantant les mérites de l'éclairage électrique :

Résumons. L'éclairage électrique réunit tous les avantages: hygiène, propreté, économie de temps, sécurité; on l'a toujours sous la main; il convient à tous les usages [...]; on peut l'installer partout, il n'est pas plus cher que l'éclairage au pétrole.²⁴

19 Archives VO Énergies, *Historique de la société...*, *op. cit.*

20 Archives VO Énergies, 25 février 1896-4 octobre 1921..., *op. cit.*, 25 février 1896.

21 Archives VO Énergies, *Historique de la société...*, *op. cit.*, p. 5

22 *Vallorbe, op. cit.*, pp. 5-6.

23 Elle ne le sera qu'à partir de 1907. Voir *ibid.*, p. 124.

24 L. Benoît, *Usine électrique du Châtelard près Vallorbe, Quelques mots sur l'éclairage électrique*, Lausanne: Imprimerie Viret-Genton, 1895, p. 15.

La campagne menée par la société semble fonctionner puisqu'elle finit par obtenir les capitaux nécessaires à la réalisation des travaux. Ayant divisé son paquet d'actions en cinq, la Société électrique du Châtelard près Vallorbe appelle les investisseurs en plusieurs fois. De cette manière, ses 150 000 fr. d'actions finissent par trouver preneur entre février et décembre 1896, majoritairement auprès de particuliers²⁵. Début 1897, constatant que le projet avance bien, la BCV octroie même à la jeune entreprise un crédit de 100 000 fr.²⁶. De plus, bien que la Commune de Vallorbe refuse d'investir financièrement dans cette entreprise, elle signe le 11 novembre 1895 une convention avec la Société Glardon & C^{ie} qui lui accorde le droit d'utiliser: «Le domaine communal [...] pour établir des lignes et réseaux de distribution de l'énergie électrique destinés à l'éclairage public et particulier, [et] à la distribution de force [...]». Elle reconnaît de plus la Société Glardon & C^{ie} d'utilité publique, lui octroyant tous droits de passage et de pose et se réservant, le cas échéant, d'user du droit d'expropriation en faveur de celle-ci. De son côté, Glardon & C^{ie} doit s'engager à établir «à [ses] frais un réseau complet pour distribuer à Vallorbe l'énergie électrique destinée à l'éclairage à tous ceux qui pourront [...] contracter un abonnement et qui en feront la demande»²⁷.

En outre, la Commune accorde à la société un droit d'exclusivité d'une durée de vingt-cinq ans en ce qui concerne l'utilisation de son territoire pour l'installation et l'entretien d'un réseau électrique, en échange de quoi, Glardon & C^{ie} doit fournir gratuitement à la bourgade suffisamment d'énergie pour alimenter une bonne partie de son éclairage public, ceci aussi longtemps qu'elle est la seule à jouir des avantages concédés par la Commune. La concession accordée par Vallorbe à la société est valable pour une durée de cinquante ans²⁸. Par la suite, les communes de Vaulion (1895) et Ballaigues (1899) signent le même type de convention, offrant ainsi le monopole de la distribution électrique régionale à la Société électrique du Châtelard près Vallorbe durant au moins un demi-siècle²⁹. Ainsi, bien que les autorités vallorbières n'appuient pas financièrement l'entreprise, elles offrent en signant cette convention un terreau favorable au projet de Glardon & C^{ie}.

25 Archives VO Énergies, convention entre la commune de Vallorbe et MM. Glardon & C^{ie}, in *Conventions Dir. Vallorbe, Vaulion, Ballaigues I. II. III.*, Vallorbe, 11 novembre 1895.

26 Archives VO Énergies, 25 février 1896-4 octobre 1921..., *op. cit.*, 25 février 1896-9 novembre 1896.

27 Archives VO Énergies, convention entre la commune de Vallorbe et MM. Glardon & C^{ie}, in *Convention...*, Vallorbe, 11 novembre 1895.

28 *Idem*.

29 Archives VO Énergies, conventions avec les communes de Vaulion et de Ballaigues, in *Conventions...*, *op. cit.*, Vallorbe, 1895 et 13 mai 1899.

Dès la création de la Société électrique du Châtelard près Vallorbe, en février 1896, le conseil d'administration va de l'avant en engageant deux agents à Vallorbe et à Vaulion, chargés de sensibiliser la population aux avantages de l'éclairage électrique et de répertorier le nombre de personnes souhaitant contracter un abonnement³⁰. Avec l'appui de la Commune, le conseil d'administration n'a guère de mal à obtenir les droits de passage privés et les terrains nécessaires à la réalisation de son projet. Seule ombre au tableau, le recrutement d'abonnés s'avère difficile. Bien que les installations électriques chez les particuliers soient offertes par l'entreprise et malgré les efforts des agents, peu d'habitants sont intéressés par la « Fée électricité ». Pour encourager la signature d'abonnements, le conseil d'administration se résout, dans sa séance du 11 novembre 1896, à diffuser à Vallorbe une circulaire annonçant que, si les souscriptions d'abonnements à l'électricité ne sont pas faites avant le 30 novembre, les installations seront aux frais des abonnés. L'annonce est suivie d'effets puisque le conseil d'administration ne se préoccupe dès lors plus du nombre de futurs clients³¹.

Ainsi, trente-six mois se sont écoulés entre la naissance du projet et l'inauguration de l'usine électrique en février 1897. Sur ces trois années, deux ont été consacrées à réunir les capitaux nécessaires par des démarches auprès des banques et d'investisseurs ; mais aussi à persuader les autorités cantonales et communales de la validité du projet. Enfin, la nouvelle société a dû convaincre la population. Si réunir les fonds nécessaires et obtenir l'appui des autorités sont des étapes difficiles, que la Société Glardon & C^{ie} ne franchit qu'en 1895³², il lui faut encore plus de temps pour convaincre la population. Il s'agit en effet pour la jeune société de créer un besoin, de montrer aux habitants, qui vivent depuis toujours sans électricité, qu'ils tireront avantage et confort de cette nouvelle technologie. Pour franchir cette dernière étape, la Société électrique du Châtelard près Vallorbe attend la fin de l'année 1896, ceci alors que l'usine est déjà en construction³³.

L'USINE ÉLECTRIQUE DU CHÂTELARD

Le projet retenu par le conseil d'administration prévoit la construction d'un barrage sur l'Orbe d'une hauteur de 4,5 m, un peu en amont du viaduc du Day. La retenue d'eau est fabriquée en maçonnerie à mortier et munie d'une échelle à poissons. L'installation d'une prise d'eau est également prévue, menant à un réservoir à côté du barrage. De là,

³⁰ Archives VO Énergies, 25 février 1896-4 octobre 1921..., *op. cit.*, 25 février 1896.

³¹ *Ibid.*, 9 novembre 1896.

³² Archives VO Énergies, *Historique de la société...*, *op. cit.*

³³ Archives VO Énergies, 25 février 1896-4 octobre 1921..., *op. cit.*, 9 novembre 1896.



Le premier barrage de la Société électrique du Châtelard-près-Vallorbe, 1907.

l'eau s'engouffre dans un tunnel de dérivation de 290 m de longueur, s'élargissant sur ses dix derniers mètres pour servir de bassin de prise de charge. L'eau est ensuite conduite par une canalisation en tôle de un mètre et demi de diamètre et une chute d'environ onze mètres jusqu'aux deux turbines de 200 chevaux chacune. Au lieu-dit Le Châtelard, en aval du village, une usine électrique est construite. Le complexe comprend le bâtiment des turbines, des logements suffisants pour accueillir trois employés et leurs familles, une cave pour les denrées alimentaires, un atelier, un local de stockage pour les huiles ainsi qu'une écurie pour le bétail³⁴.

Les travaux débutent en juin 1896. L'entreprise Bürger à Yverdon-les-Bains, et la compagnie Martin et fils de Vallorbe sont en charge de la construction du bâtiment abritant l'usine, du percement du tunnel et de la réalisation du barrage. La société genevoise Faesch Piccard & C^{ie} fournit les turbines, les régulateurs ainsi que les conduites. Le pont tournant est commandé à la compagnie lausannoise Duvillard & C^{ie}. La Compagnie de l'industrie électrique à Genève fournit les alternateurs (type Thury), gère

³⁴ Archives VO Énergies, Actes de Concession d'usage d'eau, in *Conventions...*, *op. cit.*, Lausanne, 22 mai 1894, 3 mars 1896 et 24 janvier 1905.

l'installation de l'usine, des transformateurs ainsi que la mise en place du réseau et des lampes chez les particuliers. On constate ainsi qu'à une période où l'on fait avant tout appel aux entreprises locales, surtout pour des raisons pratiques, la Société électrique du Châtelard près Vallorbe n'hésite pas à engager des sociétés genevoises car aucune entreprise locale ne possède l'expérience et le savoir-faire suffisants pour la fourniture et l'installation d'équipements électrotechniques³⁵.

Le 12 décembre 1896, alors que le bâtiment de l'usine du Châtelard accueille les premières installations hydroélectriques et que le tunnel et le réseau doivent être terminés pour la fin du mois, le conseil d'administration engage trois employés : M. David, électricien à Fleurier, M. Lador, jusqu'alors officiant comme charpentier dans l'entreprise Bürger, et M. Grobet, mécanicien à Vallorbe. Tous trois touchent une centaine de francs par mois et sont logés dans le bâtiment de l'usine³⁶. On notera que sur ces trois employés, un seul est électricien de formation, ce qui prouve que la transformation de l'énergie hydraulique en électricité est encore loin d'être maîtrisée à la fin du XIX^e siècle dans la vallée de l'Orbe.

Malgré quelques imprévus notamment dus à la mauvaise qualité de la roche dans laquelle le tunnel a été creusé, à des intempéries, mais aussi au remplacement des régulateurs, qui ne donnaient pas satisfaction, la Société électrique du Châtelard près Vallorbe commence à fournir de la force et de la lumière électriques en février 1897³⁷. En 1899, elle alimente sur les territoires de Vallorbe, Ballaigues et Vaulion 25 moteurs pour une puissance totale de 106 chevaux et 2 136 lampes (1 381 en 1898) correspondant à une intensité totale de 24 743 bougies (14 915 en 1898) selon les mesures de l'époque.

POUR CONCLURE : UNE AVANCÉE TECHNIQUE RÉGIONALE

À travers l'exemple de la naissance de la Société électrique du Châtelard près Vallorbe, on observe à quel point l'arrivée d'une technologie nouvelle peut bouleverser la vie d'une région. À l'ère du numérique, nous sommes particulièrement sensibles aux évolutions technologiques qui nous obligent à nous adapter et évoluer de concert avec elles. Il n'en va pas de même dans le Vallorbe du XIX^e siècle, village pourtant industrialisé où le fer est travaillé depuis six cents ans grâce à la force hydraulique. Une force visible, palpable, concrète. La révolution industrielle n'a pas amené avec elle les fumées des machines à vapeur, excepté aux Grands-Crêts. Il a fallu l'ambition et l'abnégation d'une

³⁵ Archives VO Énergies, 25 février 1896-4 octobre 1921..., *op. cit.*, 5 mai 1896.

³⁶ *Ibid.*, 16 décembre 1896.

³⁷ *Ibid.*, 3 mars 1897.

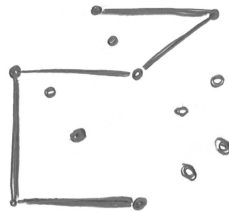
entreprise luttant pour sa survie, pour proposer l'utilisation d'une énergie nouvelle: l'électricité, une force invisible et difficile à maîtriser. On comprend dès lors que le plus grand défi que dut relever la Société Glardon & C^{ie} pour la concrétisation de son projet d'installations électriques fut celui de convaincre non seulement les investisseurs, mais aussi les autorités locales et les habitants de Vallorbe. Car cet ambitieux projet engageait non seulement la société exploitante des Grands-Crêts, mais concernait également toute une population dont la vie allait soudainement changer³⁸.

Ainsi, il aura fallu deux fois moins de temps à la Société Glardon & C^{ie} pour construire son usine électrique et les installations subséquentes que pour remplir les conditions nécessaires à la mise en œuvre de son projet. La convention signée le 11 novembre 1895 avec la Commune de Vallorbe et l'implication de l'ingénieur Adrien Palaz dans le projet sont des facteurs décisifs dans la création de la Société électrique du Châtelard près Vallorbe. C'est donc grâce à l'initiative de Glardon & C^{ie}, au dynamisme de Palaz, à l'implication de particuliers dans la prise en charge du capital-actions, mais aussi à la concession accordée par les pouvoirs publics que naît la Société électrique du Châtelard près Vallorbe. Administrée par des personnalités et des industriels vallorbiens, elle résiste grâce à ses ancrages communaux aux multiples difficultés qui s'élèvent dans les années 1950, période qui voit l'échéance des premières concessions cantonales. La Société électrique du Châtelard près Vallorbe poursuit de nos jours son activité sous la raison sociale VO Énergies³⁹. Producteur et distributeur d'électricité, VO Énergies fournit également du gaz naturel et propose des installations solaires photovoltaïques ainsi que le télé-réseau⁴⁰.

38 Archives VO Énergies, *Historique de la société...*, *op. cit.*

39 René Besson, *FMJ 1904-1954 CVE, Histoire d'une entreprise au terme d'un demi-siècle d'activité*, Lausanne: Imprimerie vaudoise, 1954, p. 7.

40 En ligne: [www.voenergies.ch/vo-energies-holding.html], consulté le 24 mai 2016.



Bex & Arts
Triennale de sculpture contemporaine en plein air
Propriété de Szilassy, 4.6-15.10 2017

www.bexarts.ch || thème : Énergies

MUSÉE DU FER ET DU CHEMIN DE FER

Forge en activité
Maquettes ferroviaires
Multivision

*Vivez l'histoire au rythme du
marteau sur l'enclume et du
halètement des trains*

Découvrez notre nouvelle app

 www.museedufer.ch


**MUSÉE DU FER ET
DU CHEMIN DE FER**
Grandes Forges Vallorbe